

# **ASSEMBLEE GENERALE**

## **MISSION LOCALE DU MEDOC**

### **25 MAI 2021 – 10h30**

### **LESPARRE MEDOC**

La séance est ouverte à 10h30. Le Président, Jean Jacques CORSAN, se déclare très heureux de la présence de chacun et a le plaisir également d'accueillir Monsieur Benoit SIMIAN, Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Gironde.

Le Président fait ensuite référence à l'article paru dans le Journal du Médoc : interviewée, la Directrice, Madame Francine VALLAEYS a pu retracer l'activité de la Mission Locale durant cette année particulière. Il se félicite de cet article élogieux qui a su donner une image positive de notre association.

Il souhaite remercier tous les financeurs de la Mission Locale, l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département Gironde ainsi que toutes les Communes et/ou communautés de Communes adhérentes, pour leur soutien et notamment leur soutien financier, car tous ont maintenu leur financement respectif.

Cela nous a permis de poursuivre notre action sans recours au chômage partiel, ni indemnités complémentaires pour activité partielle. Toute l'équipe a pu ainsi travailler en toute sérénité malgré le contexte ambiant lié à la pandémie.

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, il veut remercier le trio constitué par Monsieur Jérôme COUTANT, Commissaire aux Comptes, Monsieur Gérard GONZALEZ, Trésorier de l'Association et Madame Michelle GUITARD, Responsable de secteur, pour leur gestion financière de la Mission Locale. Toute cette rigueur assure des comptes régulièrement à l'équilibre et garantit un pilotage serein de l'association.

Le mandat du Commissaire aux Comptes arrive à expiration à l'issue de cet exercice. Le Conseil d'Administration a, ce matin, mis au vote et validé la reconduction pour 6 ans du Cabinet ACOM AUDIT représenté par Monsieur Jérôme COUTAND. Monsieur Jean Jacques CORSAN se félicite de ce choix qui permet une continuité d'exercice en toute sérénité.

Monsieur Gérard GONZALEZ fait à présent lecture du rapport de gestion. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

- Le niveau de trésorerie au terme de l'exercice 2020 est de 387 528€ contre 328 939€ en 2019.
- La provision retraite pour l'année 2020 est comptabilisée en provision pour charges au passif du bilan pour 81 580 €.
- Le total du bilan pour l'exercice 2020 s'élève à 493 425 euros.

Cet exercice dégage un excédent de 17 081 euros.

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2020 :

- les subventions d'exploitation sont de 955 258 € contre 942 044 € au titre de l'exercice précédent
- le total des produits d'exploitation s'élève à 1 082 428 € contre 1 005 705 € au titre de l'exercice précédent,
- les salaires, traitements et charges sociales s'élèvent à 756 567 € contre 731 220 € au titre de l'exercice précédent,
- les achats et charges externes s'élèvent à 140 862 € contre 140 533 € en 2019

- les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 1 065 347 € contre 977 075 € au titre de l'exercice précédent,

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel, de la dotation aux fonds dédiés, le résultat de l'exercice 2020 se solde par un excédent de 17 081 € contre un excédent de 20 022 € pour l'exercice précédent.

Monsieur Jérôme COUTAND, Commissaire aux Comptes chargé de la vérification et de la validation des comptes, informe l'Assemblée d'un changement de méthode comptable afin de respecter le nouveau plan comptable des associations.

Celui-ci est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et se traduit, entre autres, par l'ajout en pied de compte de résultat de la valorisation des contributions volontaires en nature, soit pour la Mission Locale du Médoc, la valorisation financière de la mise à disposition de locaux communaux. Aucun autre changement n'est à opérer.

Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le Trésorier propose à l'Assemblée d'affecter l'excédent d'exercice (17 081€) aux fonds propres de l'Association, portant ainsi leur montant à 214 962€.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

L'affectation du résultat en fonds propres est mise au vote et adopté à l'unanimité.

Monsieur Jean Jacques CORSAN reprend la parole.

Depuis très longtemps, la Mission Locale est à la recherche de locaux plus spacieux qui lui permettrait non seulement d'accueillir une équipe en constante augmentation mais également de pallier la montée en charge du dispositif Garantie Jeunes, nécessitant des locaux en capacité d'accueillir des groupes.

Une opportunité se présente : la maison mitoyenne à la Mission Locale va s'ouvrir à la location. Nous sommes en relation avec les propriétaires, un bail locatif est à l'étude.

Autorisés à effectuer les travaux nécessaires pour une mise en conformité avec notre activité ainsi qu'à l'ouverture vers la structure existante, cela augmenterait notre surface d'occupation de 100 m<sup>2</sup> pour un loyer mensuel de 750€.

De plus, cette maison bénéficie d'un grand jardin sur l'arrière avec accès direct sur le cours Jean Jaurès. Jardin qui serait utile dans un premier temps pour stationner les véhicules du personnel, puis, éventuellement, dans un second temps, installer de nouveaux bureaux.

Une partie des fonds propres pourra être affectée à ce projet très important pour la Mission Locale, ceci sans mettre en difficulté la réserve de trésorerie.

Une estimation du bien sera faite en préalable et nous nous assurerons d'une durée de location suffisamment longue pour permettre l'amortissement des travaux effectués.

Le Président remercie la Mairie de Lesparre qui, par l'intermédiaire de Madame Danielle FERNANDEZ, Adjointe au Maire et Vice-Présidente de la Mission Locale, met à disposition son bureau d'études.

Une première visite a eu lieu, un plan est en cours d'élaboration.

Avant de laisser la parole à la Directrice, Madame Francine VALLAEYS, qui présentera l'activité de la structure, il annonce le recrutement de 3 nouvelles conseillères en insertion professionnelle :

- Madame Patricia AGOSTA (remplacement de Madame Christiane DEPALLE qui part à la retraite dès juin 2021)
- Madame Laurie FAUTRIER (remplacement de Madame Cindy HOCHET, promue au poste de Responsable de secteur en charge de la Garantie Jeunes et du Service Emploi)
- Madame Virginie CASTETS (conseillère Garantie Jeunes pour pallier à la montée en charge du dispositif Garantie Jeunes - objectif fixé par l'Etat de 224 entrées en 2021)

Madame Francine VALLAYS présente maintenant les actions et projets en cours.

L'**ERIP** (Espace Régional d'Information et de Proximité) dispositif financé par la Région Nouvelle Aquitaine et le Fonds Social Européen.

Son objectif :

- Garantir un accès à l'information et un conseil personnalisés sur les formations, les métiers, l'emploi, la création/reprise d'activité sur la base d'un accueil de proximité, la prise en compte de la réalité territoriale, en particulier celle des entreprises, ainsi qu'un accès facilité aux dispositifs régionaux
- Offrir une programmation opérationnelle d'actions qui, dans les territoires et avec l'ensemble des acteurs de l'information sur l'orientation, la formation et l'emploi, prendra en compte l'existant et l'articulera avec de nouvelles initiatives.

Nos actions :

- Evènement 1 jeune 1 solution : ateliers métiers, d'aides au choix professionnel, visites d'entreprises, connaissance du territoire
- Borne d'orientation en cours d'élaboration
- Développement de l'offre de service d'orientation digitale (mise en ligne d'une carte interactive recensant l'offre de formation régionale en Médoc)
- Atelier formation et développement des compétences
- Atelier CPA-CPF

Le **PRS** (Point Relais Santé) dispositif financé par l'Agence Régionale de la Santé

Pour faire face à la montée en puissance de la demande, nous avons développé l'offre de service en affectant :

- Un ½ tps affecté à la thématique Handicap avec un portefeuille dédié
- Un ½ tps affecté au dossier Logement (création d'un livret Logement finalisé en fin d'année 2020, que l'on peut retrouver numérisé sur le site de la Mission Locale)
- Un ½ tps d'une conseillère psychologue en charge de la Santé

Un livret santé et handicap est en cours de réalisation

L'**Alternance** : pour faire face à la problématique du contexte sanitaire, le forum de l'Alternance a été entièrement digitalisé.

- Différentes Webconférences (L'alternance c'est quoi ? Les formations en alternance...)
- Sessions de recrutement en alternance (visioconférence et/ou présentiel) avec la participation de nombreuses entreprises en recherche d'alternants

L'**Obligation de Formation** (s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans. Il s'agit de proposer des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi) :

- Une conseillère et une annexe dédiée (1 rue Brémontier à Lesparre Médoc)
- Des rendez-vous individualisés

Un atelier WORK SHOP a été réalisé en ce début d'année autour de l'estime de soi et de l'art. Accompagnés par une artiste étudiante en Master Artiste Intervenante-Pratiques artistiques et actions, les jeunes ont pu élaborer une fresque murale, participer à une séance de sophrologie.

**LA GRANDE TOURNEE** animée par la Fabrique POLA

Organisée sur le Domaine de Nodris à Vertheuil d'Avril à Juin 2021.

Un parcours d'accompagnement itinérant, dédié à la découverte des métiers des arts et de la culture, visant à l'inclusion active de 24 jeunes girondins issus des territoires du Médoc, du Libournais/Haute Gironde/Sud Gironde.

Les jeunes participants réalisent une série de séjours itinérants construits sur la rencontre avec des acteurs publics, associatifs et des entrepreneurs des secteurs d'activité de l'art et de la culture, de l'artisanat, du patrimoine....

Ces séjours permettront aux jeunes participants de découvrir les savoir-faire de différents métiers qui composent la chaîne des professionnels mobilisés dans la production et la diffusion de la création artistique. Des métiers concerneront des domaines plus traditionnels proche de l'artisanat (menuiserie, soudure, taille de pierre, etc..), comme ceux de la production artistique (intermittents lumière, son, régisseur, etc..). D'autres permettront une approche de domaines plus techniques en lien avec l'usage des nouvelles technologies (audiovisuel, graphisme-édition, photographie, découpe laser, etc..). Certains métiers du domaine culturel seront mis en lumière (animation/médiation culturelle, communication, etc..). En concomitance, la rencontre avec des artistes et leur pratique permettront aux jeunes de bénéficier de temps de pratique sous forme d'ateliers pour une approche plus créative des savoir-faire artistiques.

Participation à la **Semaine de l'accès aux droits** organisée par la CDC Médoc Cœur de Presqu'Île  
Réalisation d'un film reprenant nos domaines d'intervention.

Plus encore à venir ...

- La Garantie Jeunes Universelle : deux nouveaux parcours qui permettront aux jeunes un accompagnement global et une garantie financière

Il s'agit là d'une reconnaissance par l'Etat de la capacité des Missions Locales à se mobiliser et à être force de propositions.

L'équipe de la Mission Locale du Médoc se rassemble autour de valeurs communes (engagement, respect, non jugement, confiance, solidarité, bienveillance, empathie, écoute active).

Monsieur le Président renouvelle ses remerciements à l'équipe pour son engagement constant et son dévouement auprès des jeunes médocains.

Monsieur Benoit SIMIAN, Député, remercie le Président pour l'équilibre financier de l'association avec un budget de plus d'1 million d'euros.

Il souligne l'expérience, l'expertise difficilement remplaçable, et le très beau travail pour nos jeunes, surtout sur ces irritants prévalant en Médoc, que sont la mobilité et la santé.

Il se félicite également que la Mission Locale ait pu trouver une solution dans la résolution de sa problématique des locaux.

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président clôt la séance en invitant les membres présents au cocktail déjeunatoire durant lequel ils pourront échanger avec l'ensemble du personnel.